

TETRAS-LYRE



[*Tetrao tetrix*, Linnaeus, 1758]

[Gaufèr pichòt]

Présentation de l'espèce

Le **Tétras-lyre** est un oiseau de taille moyenne au dimorphisme sexuel prononcé. Le coq présente un plumage à dominante noire. Il se caractérise par ses longues rectrices externes incurvées en forme de lyre, ainsi que des barres alaires blanches, bien visibles en vol. La poule est plus petite et son plumage est brun-roux barré de gris et de noir. Sa queue est plus courte et est légèrement échancrée.

Il vit exclusivement dans les Alpes où il fréquente les boisements peu denses avec des mosaïques de prairies, de landes et de fourrés à une altitude comprise entre 1400-1600 m jusqu'à 2300 m. Dans les Alpes du Sud, ses habitats sont variés : mélézins, pinèdes claires et landes à rhododendrons, myrtilles ou genévriers nains. Le Tétras-lyre est une **espèce indicatrice** de l'état de conservation de ces zones de transition de l'étage subalpin qui ont une forte vocation économique (pâturage et domaine skiable) et récréative (sentiers de randonnées d'été mais aussi lieux de pratique de la raquette à neige et du ski de randonnée). C'est aussi une **espèce emblématique** capable de fédérer différents acteurs comme les scientifiques, les chasseurs, les éleveurs, les gestionnaires des espaces naturels : le tétras a fait l'objet un plan régional d'actions de 2009 à 2014.



Tendance d'évolution en région



Les tendances d'évolution ne sont pas homogènes sur toute l'aire de répartition. Après un déclin assez marqué dans les années 1990 observé sur plusieurs sites, on constate depuis une dizaine d'années une **stabilisation** ou un léger déclin dans les Alpes internes et les Préalpes du Nord alors que le déclin est toujours très marqué dans les Préalpes du Sud.

Le Tétras-lyre a maintenant disparu de la plupart des massifs de basse altitude des Alpes-de Haute-Provence, du Var et des Alpes-Maritimes.

Analyse de la tendance actuelle

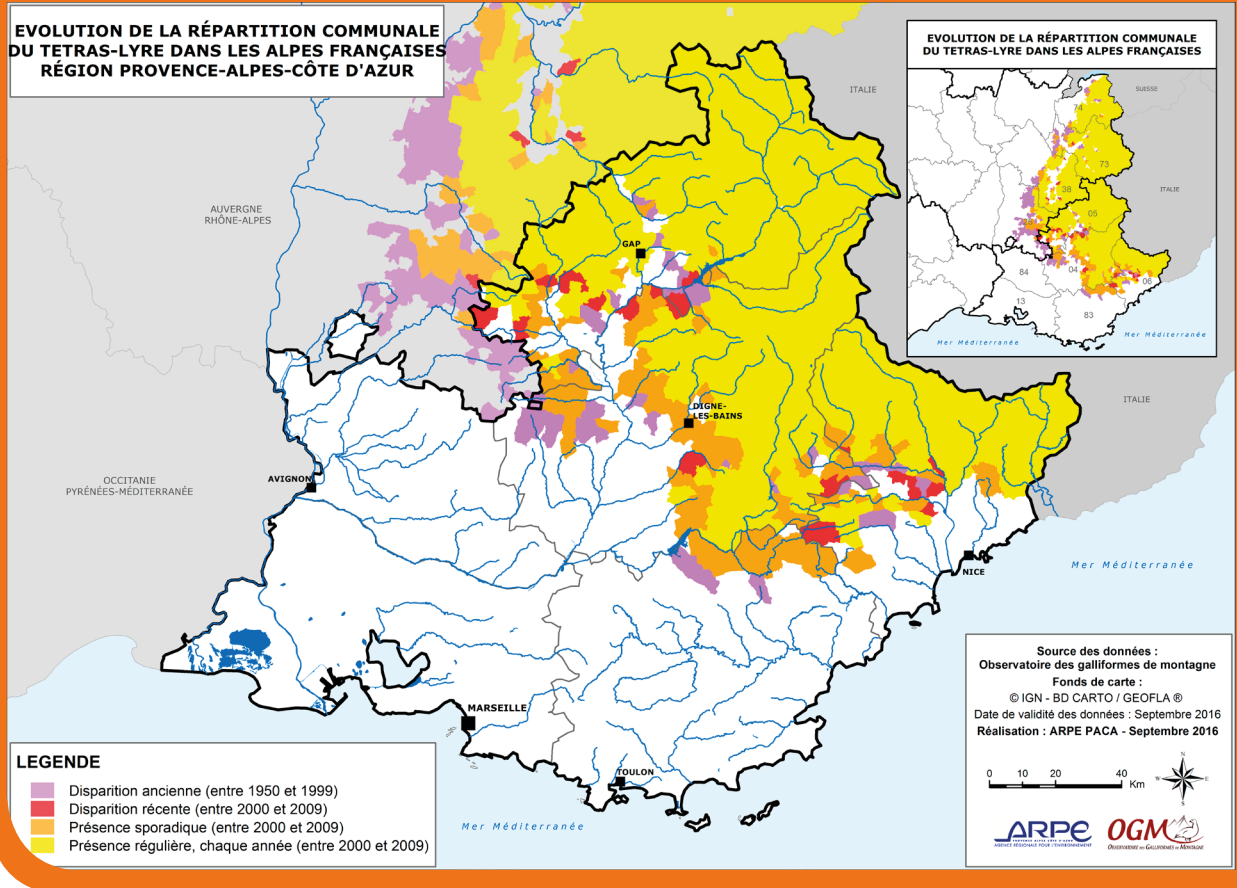
À basse altitude, la **déprise pastorale** conduit à la disparition de ses habitats par reboisement spontané comme c'est le cas dans les **Préalpes du Sud**. Les opérations de restauration sont très onéreuses pour combattre cette **fermeture des milieux** et **l'expansion des domaines skiables** augmente les phénomènes de mortalité par collision ou de dérangement.

Les expérimentations ont montré que le **respect des mesures de limitations du dérangement** mise en place au sein des domaines skiables permet de faire remonter les populations.



PARTENAIRES





Suivi de l'espèce

L'observatoire des galliformes de montagne (OGM), créé en 1992 est, depuis 2014 une association qui regroupe actuellement plus d'une cinquantaine de structures en France, situées dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges. Ces structures sont des organismes cynégétiques, des offices publics nationaux et des associations/collectifs. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est le référent scientifique et le secrétaire technique et administratif de l'association OGM.

La mise en œuvre des 2 protocoles standardisés de suivi des populations de tétras lyre est menée depuis 1990. Ces protocoles permettent le suivi des tendances des populations de l'espèce par comptage des mâles chanteurs au printemps sur des sites de références et par le suivi du succès de la reproduction par comptage au chien d'arrêt en août sur les unités naturelles.

Un protocole permet également de faire le diagnostic des habitats de reproduction et d'hivernage du Tétrastix-lyre.

En ce qui concerne l'aire de répartition, des enquêtes auprès des professionnels et des experts permettent d'établir des cartes de présence communale tous les dix ans.

Une enquête biannuelle s'intéresse aussi au cas de mortalités par collision dans les câbles et les clôtures des stations de ski. Bien sûr, les observations opportunistes et géolocalisées faites par les membres du réseau sont également utilisées pour enrichir la connaissance sur cette espèce.



SOURCES D'INFORMATION

- www.observatoire-galliformes-montagne.com

Rédaction : août 2016, Virginie Croquet et Ariane Bernard-Laurent

Remerciements : Marc Montadert

